



Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

Éditorial

Au moment où le présent numéro de *Yemaya* est imprimé, la fuite de pétrole sur le puits de la compagnie BP dans le golfe du Mexique continue à alimenter la marée noire qui touche les côtes des États-Unis, causant des dégâts sans précédent à l'environnement, à la vie marine. On mesure encore mal l'ampleur de cette catastrophe sur le plan écologique, social et économique.

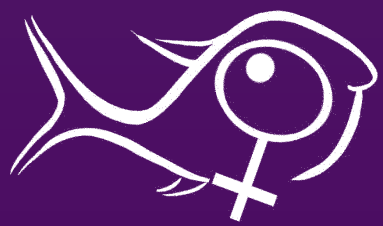
Cette marée noire nous rappelle malheureusement les multiples menaces qui pèsent sur la pêche et les communautés de pêcheurs. L'exploitation commerciale des océans, la surpêche, les évolutions technologiques, la concurrence pour l'occupation de l'espace littoral, la pollution et la destruction des habitats côtiers, autant de facteurs qui font sentir leurs effets sur les populations de pêcheurs à travers le monde. Ils frappent au coeur les communautés et les familles, déstabilisent les moyens de subsistance, modifient les rapports de force, la répartition du travail entre hommes et femmes, fragilisent la sécurité alimentaire et le bien-être des communautés.

L'atelier organisé par l'ICSF sur le thème *Changer la donne : définir un agenda sur les questions de genre pour soutenir la vie et les moyens de subsistance dans la pêche*, et qui va se tenir du 7 au 10 juillet prochain à Chennai, Inde, cherchera à mieux comprendre les problèmes, les préoccupations de l'heure dans les communautés de pêcheurs, et tout particulièrement les difficultés des femmes. Il permettra d'échanger des informations sur les bons résultats obtenus et sur les obstacles qui persistent ; il tentera de définir, comme l'indique son titre, un programme d'action et une stratégie visant à donner malgré tout un avenir à la pêche. Il y aura là des chercheurs, des militants, des leaders du monde de la pêche, femmes et hommes.

Les participants baseront leurs travaux sur les comptes-rendus des ateliers et consultations préparatoires qui ont déjà eu lieu à un niveau national ou régional, en Inde, en Thaïlande, aux Philippines, en Afrique du Sud, au Brésil, au Canada et en Europe (voir *Yemaya* n° 33 et les articles qui suivent).

Les participants utiliseront aussi le document de référence qui a été spécialement préparé pour l'occasion et qui dresse, dans une perspective de genre, un état des lieux détaillé des publications disponibles sur les aspects suivants : le *travail* et l'évolution de la répartition sexuelle du travail au sein des communautés de pêcheurs, les droits d'accès aux ressources côtières et halieutiques, les femmes et les processus décisionnels dans le secteur de la pêche, le commerce du poisson, moyens de subsistance et sécurité alimentaire dans les communautés, aquaculture, culture et identité, réchauffement climatique et pêche, organiser les femmes de la pêche.

Le tableau d'ensemble qui ressortait déjà des ateliers préparatoires et du document de référence est nuancé et complexe, mais il montre des points communs évidents à partir desquels les participants fonderont leurs débats et élaboreront un agenda, un programme d'action commun qui devrait contribuer à soutenir la vie et les moyens de subsistance dans la pêche et les communautés de pêcheurs en mettant en valeur le rôle et l'apport respectifs des hommes et des femmes dans la production de nourriture, de revenus et du bien-être dans le monde de la pêche. ▀



Thaïlande	2
Quoi de neuf sur le web ?	3
Dates	4
Brésil	5, 7
Europe	9
Philippines	10
Profil	11
Canada	12
Afrique	13
Q & R	15
Mama Yemaya	15
Yemaya	
Recommande	16

Gardiennes de la mer

Des femmes de cinq provinces se sont réunies et ont mis sur pied un nouveau réseau de femmes pour défendre les droits des communautés de pêcheurs

Ravadee Prasertcharoensuk
(ravadee@sdfthai.org),
Fondation pour un
développement durable
(SDF), Thaïlande

Ce rassemblement avait lieu dans des conditions difficiles. Les femmes des provinces de Phuket et de Nakorn Sri Thammarat n'avaient pas pu rassembler à temps l'argent nécessaire au voyage. Celles des provinces de Satun et de Pattani n'avaient pas pu venir à cause de la situation sécuritaire. Et du fait de leurs responsabilités familiales, beaucoup ne pouvaient quitter leur domicile ne fut-ce que pour quelques jours. Malgré tout, du 17 au 20 mars 2010, 79 participantes venues de 27 sous-districts de 5 provinces du sud du pays se sont retrouvées à la réunion organisée par le Réseau des femmes de la pêche du Sud.

Elles ont pu ainsi échanger des informations sur leurs conditions de vie et de travail dans le secteur de la pêche artisanale. Il s'agissait aussi de voir dans quelle mesure elles pouvaient constituer plus officiellement leur réseau, puis de choisir celles qui iraient représenter les femmes de la pêche thaïlandaise à l'atelier international qui allait se tenir à Chennai, Inde, au début du mois de juillet.

Commençons par une rapide présentation des groupes, province par province. Pour la province de Songkhla, les femmes venaient de la région du lac de Songkhla et du littoral du golfe de Thaïlande. Avec ses abondantes richesses aquatiques et faunistiques, le lac Songkhla

constitue un environnement particulièrement intéressant qui est maintenant menacé à cause de la construction d'un barrage à son entrée. Les femmes se battent pour préserver ses ressources et organisent des groupes d'épargne dans les villages pour améliorer la situation de leurs familles mais également pour constituer un fonds spécial destiné à des activités de protection du lac et de renforcement des capacités de ces groupes. Elles ont obtenu quelques succès en constituant des coopératives communautaires pour la prise en charge des opérations de débarquement. Les femmes de la côte sont confrontées à des problèmes générés par diverses activités de développement : émanations de gaz provenant de chantiers de forage, érosion du rivage à la suite de dragages portuaires...

Les femmes de la province de Phatthalung (la seule province du sud du pays qui soit dépourvue de façade maritime, mais qui est riveraine du lac) subissent aussi les effets fâcheux des barrages comme dans la province de Songkhla. Il y a en plus la surexploitation de la ressource par une multitude de pêcheurs, de la petite pêche et de la pêche commerciale.

Il y avait également des femmes de la province de Surat Thani, connue pour ses ressources naturelles et sa vie sauvage. La Baie de Bandon notamment abrite une grande variété de plantes et d'espèces animales et possède un vaste récif corallien. Dans cette région, les activités de la pêche commerciale, la pollution et les effluents des agglomérations en expansion, le développement de la conchyliculture constituent de sérieux problèmes. De vastes étendues de littoral sont privatisées et les grands élevages aquacoles s'étendent sur des kilomètres sans interruption. Les femmes de cette province ont commencé à s'organiser depuis peu de temps seulement. Elles interviennent de manière plus visible dans les affaires communautaires parce qu'elles sont de plus en plus préoccupées par la dégradation des ressources marines et côtières. Elles savent bien que les projets de développement industriel menés par le gouvernement (dont une centrale nucléaire) vont irrémédiablement changer la nature du littoral dans cette province.

Les femmes de la province de Trang, qui donne sur la mer d'Andaman, subissent les effets de l'expansion de la pêche commerciale et de l'utilisation d'engins (filets poussés, dragues...) qui font des dégâts sur les herbiers et les récifs coralliens. Il y a aussi les problèmes générés par certaines initiatives de protection d'espaces marins qui mettent en place des

RAVADEE PRASERTCHAROENSUK/SDF



Les femmes ont partagé des informations sur leur vécu dans le monde de la pêche artisanale

zonages et réduisent les possibilités de pêche. Les femmes de cette province se sont concertées après le tsunami de 2004 dans l'océan Indien, constatant qu'elles n'avaient pas droit à l'aide d'urgence et aux mesures de reconstruction prévues. Par la suite elles ont constitué des groupes d'entraide pour gagner de l'argent par la vente de divers produits (piments, currys...). Il leur reste certes à diversifier leurs activités mais elles sont de plus en plus capables de participer aux affaires communautaires sur un pied d'égalité avec les hommes.

Les femmes de la province de Prachuap Khiri Khan, qui borde le golfe de Thaïlande et n'est pas très éloignée de Bangkok, connaissent des difficultés croissantes car le tourisme a pour effet de faire monter les prix, en particulier ceux des carburants. La pêche commerciale, l'urbanisation, l'industrialisation et les activités touristiques ont dégradé les ressources côtières et marines. Pour gagner leur vie, la plupart des petits pêcheurs de la province ont dû se tourner vers le tourisme ou trouver une activité salariée : il en reste bien peu dans la pêche. Pour obtenir un meilleur prix pour leurs denrées, les femmes se mettent en coopérative pour prendre en charge les débarquements et elles créent leurs propres magasins pour s'approvisionner en matériel de pêche et autres fournitures indispensables.

Tout au long de cette réunion, on s'est efforcé d'éviter d'en faire un traditionnel programme de formation. Par exemple, il n'y avait pas d'exposés classiques : les femmes partageaient simplement leurs expériences, leurs idées. Elles travaillaient également en groupes sur des thèmes particuliers, repartant ainsi chez elles avec une pratique concrète de l'apprentissage collectif. Pour encourager la réflexion individuelle, chaque jour débutait par un exercice de méditation ; et pour permettre aux participantes de se détendre au terme d'une

longue journée, il y avait des jeux, des activités culturelles et diverses distractions.

Le déroulement de cette rencontre avait été pris en charge par le groupement des femmes de la localité de Pum Rieng, district de Chaiya, province de Surat Thani. Les choses se passaient non pas dans des locaux classiques et chers mais dans un *sala* (abri, pavillon) de style thaïlandais appartenant à l'Administration locale ; et la nuit on dormait sous des tentes. Les divers groupes s'occupaient à tour de rôle des repas, ce qui permettait de découvrir la variété de la cuisine traditionnelle.

Les participantes discutaient de leurs problèmes à deux niveaux. Dans un premier temps, il était question des problèmes particuliers de chaque province. Ensuite ceux-ci étaient intégrés dans une vision élargie des choses qui prenait en compte les Plans nationaux de développement industriel du littoral, notamment des projets de développement de la Région Sud, sans oublier les conséquences que peut avoir le réchauffement climatique sur les écosystèmes côtiers et les moyens d'existence des gens.

Un certain nombre de préoccupations sont ressorties de ce partage d'expériences. L'une des plus sérieuses concerne la dégradation des écosystèmes littoraux qui a marginalisé les petits pêcheurs et réduit leur accès aux ressources marines et côtières. La conséquence c'est que les communautés concernées sont en proie à une extrême inquiétude quant à l'avenir de leurs moyens d'existence. Les femmes sont les plus touchées car non seulement elles apportent une contribution essentielle aux opérations de pêche et au processus de production mais elles restent aussi les principales pourvoyeuses d'attention et de soins au sein des communautés de pêcheurs. Ce sont elles qui veillent habituellement à la sécurité alimentaire et au bien-être général

Les femmes de la pêche doivent agir ensemble à différents niveaux pour faire face aux multiples défis. Elles doivent certes agir au sein de leurs propres communautés mais aussi avec d'autres communautés et avec le mouvement de défense de la pêche artisanale en général.

Changer la donne

Quoi de neuf sur le web ?



Sur le nouveau sous-site de l'ICSF, on trouvera des informations relatives à l'atelier international qui va se tenir à Chennai, Inde, du 7 au 10 juillet, sur le thème Changer la donne : définir un agenda sur les questions de genre pour soutenir la vie et les moyens de subsistance dans la pêche (<http://wifworkshop.icsf.net>).

Il présente en trois langues (anglais, français et espagnol) le contexte, la justification et les objectifs de cette réunion. Il donne les comptes-rendus complets des ateliers et consultations préparatoires qui ont eu lieu au niveau régional, national et sous-national, aux Philippines, en Afrique du

Sud, en Inde, en Thaïlande, au Canada, au Brésil et en Europe. Les divers documents de référence élaborés au cours de ce processus sont également disponibles en ligne, de même que les derniers numéros du bulletin Yemaya centrés sur le thème de cet atelier. Il y aura en temps voulu les mises à jour et les photos pendant l'événement.

On vous conseille de visiter le site complémentaire de l'ICSF consacré spécifiquement aux Femmes de la pêche (wif.icsf.net) et de consulter par exemple sa Bibliographie qui donne un grand nombre de références classées par thèmes. ❏

Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre-Mère

Cette conférence, convoquée par le Président bolivien Evo Morales, s'est tenue du 19 au 22 avril 2010 à Cochabamba, Bolivie. Saluée comme un sommet alternatif sur le climat, elle faisait suite aux négociations infructueuses de Copenhague et réunissait plus de 30 000 personnes : militants de base, organisations sociales, autochtones, écologistes et culturelles, Ong, experts climatiques, scientifiques divers venus d'une centaine de pays, dont 48 étaient officiellement représentés. Beaucoup d'autres gens participaient à l'événement via Internet, notamment dans la campagne d'action du dernier jour de la conférence (22 avril) qui coïncidait avec la Journée internationale de la Terre-Mère décidée par les Nations unies.

La conférence a adopté une déclaration finale dite Accord des peuples qui remet en cause la durabilité du système capitaliste mondial actuel, fauteur de changement climatique, et qui brise l'équilibre entre les humains et la nature. Ce texte réclame la fondation d'un nouveau système qui rétablisse l'harmonie avec la nature et assure l'équité entre les êtres humains. « Pour faire face au changement climatique, nous devons reconnaître la Terre-Mère comme source de vie et fonder un nouveau système selon les principes suivants : harmonie et équilibre entre tous et avec tout, complémentarité, solidarité et égalité, bien-être collectif et satisfaction des

besoins fondamentaux de tous en harmonie avec la Terre-Mère, respect des droits de la Terre-Mère et des Droits de l'Homme, reconnaissance de l'être humain pour ce qu'il est et non pour ce qu'il possède, élimination de toute forme de colonialisme, d'impérialisme et d'interventionnisme, paix entre les peuples et avec la Terre-Mère. »

Ce texte appelle les États à reconnaître, respecter et garantir la mise en oeuvre effective des normes internationales en matière de droits de l'Homme et de droits des peuples indigènes, y compris la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples indigènes de la Convention 169 du BIT, parmi d'autres instruments appropriés pour les négociations, politiques et mesures utilisées pour affronter le défi posé par le changement climatique.

Ce texte demande également aux pays développés de reconnaître la Déclaration universelle des droits de la Terre-Mère, de s'engager dans des objectifs ambitieux de réduction des émissions qui permettront d'atteindre des objectifs à court terme et d'empêcher l'augmentation de plus d'un degré de la température moyenne globale, de reconnaître et honorer leur dette climatique dans toutes ses dimensions, comme une base pour une solution juste, effective et scientifique au changement climatique. »

de la famille. La charge de travail des femmes s'est considérablement accrue mais celles-ci n'ont guère la chance de pouvoir participer aux processus et aux projets qui sont mis en route pour tenter de résoudre les problèmes de la pêche artisanale et à petite échelle.

On attend aussi des femmes qu'elles se conforment à des stéréotypes traditionnels, qu'elles ne cassent pas le moule, sinon attention aux critiques. En plus leur travail est mésestimé, ce qui les rend comme invisibles au sein de la communauté et de la société en général. Il n'est pas facile de se créer une identité dans la communauté, d'autant plus que toutes les décisions concernant la gestion, la conservation ou la reconstitution de la ressource passent pour être de la compétence exclusive des hommes. On dit souvent aux femmes que les hommes s'occupent déjà de tout ça et qu'il n'y a aucune raison pour que les femmes y mettent leur nez. Cette mentalité constitue une barrière évidente pour une meilleure participation des femmes à la vie du secteur de la pêche.

Les participantes s'accordaient sur la nécessité de faire évoluer les choses ; elles convenaient que cela ne se ferait pas du jour au lendemain ni sans l'implication des hommes de la communauté. Pour mettre en route le changement, il est d'abord indispensable de bien

prendre conscience du problème et de vouloir se battre. Si les femmes ne sont pas décidées à agir elles-mêmes, aucune organisation, aucune agence, aucune force extérieure ne pourra leur apporter un statut d'égalité avec les hommes.

Les participantes ont aussi essayé de contextualiser leur vécu raconté et échangé au cours des discussions sur le réchauffement planétaire et l'industrialisation à tout va. Elles convenaient toutes que les communautés ont dû changer largement leurs façons de pêcher au fil des ans et que les systèmes de savoirs traditionnels perdaient de leur sens. Des changements inexplicables se produisent, par exemple l'apparition de nouvelles espèces, l'érosion du littoral, le remodelage des côtes. Cela vient-il du réchauffement climatique, ou y a-t-il d'autres forces en jeu ? Les pêcheurs ne trouvent pas d'explications mais les experts du climat disent que les effets de ce phénomène se feront sentir le plus intensément dans les zones marines et côtières, par une acidification des mers et une modification des régimes climatiques et des courants océaniques. Les communautés de pêcheurs doivent se préparer à faire face à ces choses.

Il y a eu un débat approfondi sur le Programme national de développement du sud de la Thaïlande. Élaboré par des hommes

politiques et des investisseurs, il vise à réaliser une industrialisation lourde de cette partie du pays. Les industries pétrochimiques et énergétiques, les centrales nucléaires, les transports, le tourisme, tout cela trouve sa place dans ce plan qui ignore les populations de pêcheurs. Celles-ci vont inévitablement souffrir des conséquences à bien des égards : éviction des communautés, envahissement de précieux écosystèmes côtiers comme les mangroves, dégradation accélérée de ressources marines et côtières déjà très délabrées, pollution, limitation des droits d'accès et d'usage des petits pêcheurs. Évidemment ce Programme a été élaboré sans la moindre consultation des communautés qui sont directement concernées et dont la vie sera bouleversée.

Tout le monde s'accordait à dire que les petites actions militantes au coup par coup et sur un seul front ne suffisent plus. Il faut avoir une vision globale de l'ensemble du contexte et travailler ensemble de façon intégrée. Les femmes de la pêche doivent agir ensemble à différents niveaux pour faire face aux multiples défis. Elles doivent certes agir au sein de leurs propres communautés mais aussi avec d'autres communautés et avec le mouvement de défense de la pêche artisanale en général.

En accord avec cette analyse, les participantes ont décidé d'officialiser leur regroupement sous le nom de Réseau des femmes pour la défense des gens de la pêche. Sa mission sera la suivante : développer le rôle des femmes dans la défense des droits des communautés, (notamment pour l'accès aux ressources, pour leur utilisation et leur gestion), faire adopter des pratiques visant à protéger, conserver et reconstituer les ressources marines et côtières dont vit la pêche artisanale, améliorer les connaissances, les capacités et le savoir-faire des femmes pour qu'elles puissent agir sur le plan politique et législatif.

Un comité de coordination comprenant trois femmes pour chaque province a été constitué. Des fonds ont été collectés et un plan de travail a été rédigé. Deux groupements membres du réseau ont été choisis pour représenter les femmes au prochain atelier international de Chennai. Il s'agit de Supapron Pannaria (Femmes de la pêche du lac Songkhla) et Suphen Pantee (Groupement des petits pêcheurs du Surat Thani). Au terme de ce rassemblement, toutes les participantes étaient d'accord pour dire que ces quatre jours avaient été fructueux, que c'était du temps bien employé. ❏

COMPTE-RENDU BRÉSIL

Égalité des droits, inégalité d'accès

La nouvelle loi sur la pêche accorde pour la première fois le statut de travailleuses aux femmes de la pêche. Celles-ci devraient passer à la vitesse supérieure pour pouvoir bénéficier des avantages liés à ce statut

Sueli Miranda
(cpp@cnbbn2.org.br),
Coordnatrice au
Conseil pastoral des
pêcheurs (CPP)
pour la Région Nord, et
Maria Cristina
Maneschy (cristina@
ufpa.br), Professeure
de sociologie,
Université fédérale du
Pará

Le Pará est l'un des principaux États du Brésil pour la production de poisson. La pêche artisanale y occupe une place importante à la fois sur le plan économique, social et culturel. Récemment, 19 femmes venues de communautés de pêcheurs du cours inférieur de l'Amazone et de l'île de Marajó dans l'embouchure du fleuve se sont retrouvées à Belém, la capitale du Pará, pour une réunion organisée par la branche locale du Conseil pastoral des pêcheurs (CPP).

Fait très encourageant car cela était bien rare dans le passé, il y avait aussi des femmes pour représenter les *colônias* présentes (Abaetetuba, Mosqueiro et São Sebastião da Boa Vista). Il y avait aussi des organisations communautaires : Association des pêcheurs artisans et extractivistes de Boa Vista, Association des femmes de la pêche et de l'agriculture de Baía do Sol (Mosqueiro),

Association des pêcheurs et agriculteurs d'Aricura (Maracanã), Association des travailleuses domestiques de Santarém.

La réunion a commencé par une analyse de ses objectifs, tout d'abord l'élection des déléguées du Pará pour participer à la prochaine réunion de l'Articulation nationale des femmes de la pêche qui devait avoir lieu au début du mois de mai dans l'État du Ceará. L'autre point important était de débattre d'un certain nombre de thèmes : les problèmes des femmes en tant que travailleuses et en tant que membres d'une communauté et d'une organisation, les initiatives prises par rapport à ces problèmes, les politiques des pêches en vigueur et leur efficacité, les stratégies pour tenter de remédier à ces préoccupations.

Au cours de la première séance, Sueli Miranda, du CPP, a exploré la question de l'identité féminine. Après avoir lu un texte intitulé *Qui êtes-vous ?*, elle a retracé l'histoire du développement des inégalités entre les sexes, ce qui nous mène à la situation d'aujourd'hui : l'égalité des droits mais l'inégalité d'accès à la ressource et aux opportunités entre hommes et femmes.

Maria Cristina Maneschy a ensuite fait un exposé sur la nouvelle Loi relative à la pêche, entrée en vigueur en juin 2009. Ce texte redéfinit la pêche artisanale et y inclut les opérations avant et après capture, ce qui permet aux femmes engagées dans ce type d'activités d'obtenir un statut professionnel. Dans le débat qui a suivi, certaines appréhensions ont été exprimées quant aux agissements possibles d'intermédiaires qui pourraient profiter indûment de la formulation de la loi. Mais tout le monde convenait qu'il y a dans ce texte des choses intéressantes pour les femmes.

La séance suivante, sur le droit du travail et les droits sociaux, a été suivie avec beaucoup d'attention. Ana Maria Santa Brígida, de l'Institut national de la sécurité sociale, a expliqué le système brésilien de protection sociale en privilégiant les dispositions qui s'appliquent à la pêche artisanale : congés de maternité, retraite, indemnités maladie ou accident. Ces avantages existent depuis plus de vingt ans, mais pour pouvoir en bénéficier il vaut mieux avoir de bons contacts dans l'Administration en ville. Pour obtenir un numéro individuel en tant que travailleur, il faut aussi beaucoup de papiers : carte d'identité, preuves de ses activités de pêche, etc. Les femmes ont parfois du mal à apporter des preuves. En l'absence de preuve directe d'identité, il est possible d'utiliser des reçus d'achat de matériel de pêche ou un certificat d'inscription d'un enfant à l'école qui indique la profession du parent.

Aladim Alfaia, coordinateur depuis longtemps du MONAPE (Mouvement national des pêcheurs), a parlé de l'assurance chômage pour les pêcheurs artisans, c'est-à-dire une indemnité versée aux pêcheurs dans les zones où il existe une fermeture annuelle de quatre mois de la pêche. Cette disposition, qui avait été obtenue à la suite d'une vigoureuse campagne menée par MONAPE, le CPP et des syndicats et associations de pêcheurs, a donné lieu à des pratiques illicites, beaucoup de personnes étrangères au monde de la pêche tentant de profiter de ces indemnités. On a cité l'exemple d'une municipalité du Pará où le nombre de pêcheurs est de 2 900 selon le recensement démographique officiel et de près du double (5 742) dans les papiers de la *colônia*. Cette politique est ainsi détournée de son objectif.

Le second jour, les participants ont entendu la conférence de Cárita Rosa das Chagas qui a grandi dans un village de pêcheurs de la côte et qui travaille maintenant au Secrétariat de la pêche et de l'aquaculture de l'État du Pará. Elle siège aussi au Comité des droits des femmes de cet État. Cárita a souligné que beaucoup de choses ont changé dans la vie des femmes, qui sont clairement devenues plus visibles en tant que pourvoyeuses de revenus et actrices de la

vie politique. Les mouvements des femmes de la pêche dialoguent avec le gouvernement et participent activement aux conférences nationales sur la pêche et l'aquaculture organisées par les pouvoirs publics. Il reste que les politiques en cours sont loin d'être satisfaisantes ; et les femmes devront se mobiliser pour faire nombre et obtenir un meilleur accès aux services essentiels, en matière de santé notamment.

Les participantes ont ensuite formé plusieurs groupes suivant les régions d'origine pour débattre des thèmes prévus. Le groupe du cours inférieur de l'Amazone a présenté les principaux points de ses discussions sous forme d'interview de radio. L'une de ses préoccupations majeures est le manque d'attention aux problèmes de santé et l'insuffisance des services sanitaires dans la région. C'est un sérieux problème car les femmes souffrent souvent de cancers de la peau, du sein ou de l'utérus. Autre souci, l'incapacité des femmes à apporter la preuve de leur activité professionnelle dans la pêche, et donc à bénéficier de l'indemnité pour cause de fermeture de la pêche. « Pour prouver qu'elle est de la pêche, une femme doit sentir le poisson. Il y a de la discrimination dans les bureaux de l'Administration locale, et il y a aussi de la discrimination entre elles », a noté ce groupe. Il y a aussi le problème des effluents non traités qui passent dans les cours d'eau. Les participantes ont cité un certain nombre d'initiatives prises pour recycler les déchets et surveiller la santé de l'environnement.

Le groupe des femmes pêcheuses de crevettes sur l'île de Marajó, qui se livrent quotidiennement à cette activité à la fois pour gagner des sous et pour la consommation familiale, ont dit que leur problème était surtout de vendre leur production. Comme elles vivent dans des endroits écartés loin des villes, elles sont obligées de passer par des intermédiaires, et il y a en plus les difficultés de transport et des vols d'engins de capture. Lorsqu'elles se rendent jusqu'à un marché, elles apportent des crevettes et des fruits de leur potager. Certaines ont des clients habituels qui commandent par téléphone dans les villes comme Belém. Elles font alors appel à des employés des lignes de bateaux qu'elles connaissent pour acheminer ces commandes. Le groupe a mentionné qu'une fabrique de glace allait se créer dans leur municipalité et qu'elle serait gérée par un groupement local de pêcheurs. Les femmes espèrent que cela facilitera la conservation de leur production. En guise de conclusion, ce groupe a répété que les femmes devaient absolument se battre pour obtenir leurs droits.

Le troisième groupe était constitué de femmes de l'île de Mosqueiro, près de la capitale Belém, et de la communauté d'Aricura, dans la

municipalité de Maracanã. Il a joué une parodie qui montrait la pauvreté des infrastructures sanitaires et le manque d'organisation dans bon nombre de *colônias*. Ces femmes ont de grosses difficultés pour s'approvisionner en poissons et elles cherchent d'autres moyens de gagner leur vie, dans la fabrique d'engins de capture ou la couture, par exemple.

Au cours de la dernière séance, les participantes ont reçu des informations détaillées sur la réunion de l'Articulation nationale des femmes de la pêche du Brésil qui doit avoir lieu dans la première semaine de mai 2010 au Ceará. Quatre femmes ont été choisies comme déléguées à cet événement. Autre décision importante : la prochaine réunion des femmes de la pêche du Pará aura lieu en septembre prochain.

Dans leur retour d'information, les participantes ont estimé qu'il aurait fallu consacrer plus de temps aux questions de l'assistance et aux discussions. Il a été aussi suggéré de prévoir, lors de la prochaine réunion, une séance particulière sur les maladies et blessures professionnelles, ce qui permettrait aux femmes d'être plus au courant des choses lorsqu'elles auraient à demander des indemnités auprès de l'Assurance. Les participantes ont exprimé leur grande satisfaction sur la façon dont avait été organisée la réunion qui s'achevait. Elles retournaient chez elles avec beaucoup de messages positifs qu'elles allaient partager avec les autres femmes dans leurs communautés respectives. ❏

COMPTE-RENDU BRÉSIL

Faire entendre leur voix

Les femmes de la pêche s'organisent pour que leur travail soit reconnu et que leurs droits soient respectés, et petit à petit le gouvernement est forcé d'écouter

Naina Pierri
(naina@cem.ufpr.br),
sociologue
et professeure à
l'Université fédérale du
Paraná, Brésil, et
Natália Tavares de Azevedo
(nataliatavares@
ufpr.br), étudiante en
sociologie qui prépare
un doctorat
sur l'environnement et
le développement à
l'Université fédérale du
Paraná

Les femmes de la pêche du Brésil ont parcouru un bon bout de chemin. Le moment décisif dans leur histoire récente se situe en 1985 lorsqu'une *colônia* a élu à sa tête une présidente. Puis, en 1994, une autre femme a également été élue à la présidence d'une fédération de *colônias* dans un État. Une décennie plus tard, en 2006, l'Articulation nationale des femmes de la pêche du Brésil était créée : les femmes des pêcheries côtières et intérieures parvenaient à leur majorité.

Ce réseau a tenu sa deuxième réunion du 4 au 8 mai 2010 dans la ville de Fortim, État du Ceará. Y ont participé une soixantaine de femmes venues de 12 États du Brésil (sur 26), plus des chercheurs, des conseillers et des sympathisants. Nos lecteurs se souviendront peut-être que sa première réunion avait eu lieu en avril 2006, il y a quatre ans. C'était là l'aboutissement d'une campagne visant à faire reconnaître officiellement la contribution des femmes à la pêche et à l'aquaculture.

En 2003, la première Conférence nationale sur l'aquaculture et la pêche, organisée par le gouvernement brésilien, avait passé sous silence le rôle des femmes. Réagissant vivement à cette attitude, les femmes ont réclamé la tenue d'une réunion pour traiter de leurs problèmes particuliers. Le gouvernement a fini par accepter

et a convoqué la première réunion nationale des travailleuses de la pêche et de l'aquaculture en 2004. C'est dans ce contexte que les femmes se sont mobilisées et ont formulé un ensemble de demandes pour ne plus être les éléments invisibles de ce secteur économique. Cet important document a été approuvé en 2006, sous la pression des femmes, lors de la seconde Conférence nationale sur l'aquaculture et la pêche.

La mobilisation politique récente de ces femmes est aussi liée au nouveau dynamisme de la pêche artisanale brésilienne en matière d'organisation. Lorsque le gouvernement a convoqué sa troisième Conférence nationale sur l'aquaculture et la pêche en septembre 2009, une bonne partie des pêcheurs artisans organisés ont décidé de boycotter cet événement et de tenir plutôt une réunion parallèle. La raison de tout cela était une perte de confiance évidente. En participant à la réunion nationale, on aurait semblé légitimer la politique gouvernementale qui marginalisait en fait le secteur artisanal. C'est dans ce contexte général que s'est tenue la seconde réunion de l'Articulation nationale des femmes de la pêche. Elle comportait trois éléments principaux.

Le premier consistait à fournir des informations sur certains aspects généraux afin d'enrichir les débats et de contribuer à la formation politique des responsables. Les thèmes abordés étaient les suivants : le féminisme, bref aperçu historique de la lutte des femmes à travers le monde et au Brésil, la santé au travail



Une soixantaine de femmes venues de 12 États (sur 26) du pays ont participé, à côté de chercheurs, de conseillers et de sympathisants, à la seconde réunion de l'Articulation nationale

pour les femmes de la pêche, l'analyse dans une perspective de genre du travail des femmes dans la pêche, la nécessité des périodes de fermeture dans la pêche par mesure conservatoire, notamment par rapport aux espèces ciblées par les femmes.

Le second élément était un dialogue avec des représentants du Ministère du développement agricole, du Ministère des pêches et de l'aquaculture, du Ministère de la sécurité sociale et du Secrétariat des politiques pour les femmes. Ils ont répondu aux questions relatives aux diverses dispositions applicables à la pêche artisanale. Les aspects débattus ont été les suivants : absence de reconnaissance officielle du travail accompli, droit du travail et sécurité sociale pour les femmes de ce secteur, difficultés d'accès au crédit dans la pêche, absence de garantie d'accès à la ressource et de sécurité alimentaire pour les communautés de pêcheurs.

Le troisième et principal élément de cette réunion portait sur les questions d'organisation de l'Articulation nationale, sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir. Les problèmes organisationnels ont été analysés et on a débattu de stratégies appropriées pour agir dans le cadre de chaque État et au niveau national. La réunion a décidé d'élargir le champ d'action de la coordination nationale, avec une représentation de tous les États présents. On a également fixé des dates pour les prochaines réunions de coordination au niveau des États et au plan national.

La réunion a pris acte des progrès réalisés par les femmes de la pêche depuis 2006 sur le chemin de la reconnaissance officielle de leur travail. Un document de travail sur les femmes qui ne sont pas directement employées dans la pêche mais

qui participent à certaines activités le long de la chaîne de production de la filière pêche avait débouché sur les dispositions pertinentes de la nouvelle Loi générale sur la pêche de 2009. Ce texte reste cependant insuffisant pour une réelle et complète reconnaissance des droits des femmes.

La réunion a réaffirmé les objectifs de la lutte exprimés en 2006 : renforcer l'identité des femmes de la pêche, combattre la discrimination et la violence au travail et dans d'autres endroits, combattre pour le droit au travail et à la sécurité sociale, réclamer des politiques publiques en matière de santé, d'éducation et de logement, exiger le droit d'accès à la terre et à l'eau, préserver les ressources naturelles, lutter contre des projets préjudiciables sur la plan environnemental et social (en particulier l'expansion incontrôlée des gros élevages de crevettes).

La réunion a débattu des prochains objectifs des femmes de la pêche. À propos du droit au travail et à la sécurité sociale, les participantes ont réaffirmé la nécessité générale du respect et de la reconnaissance, notamment de la reconnaissance des maladies professionnelles, de l'accès à l'assurance maladie et invalidité. La lutte pour la terre et pour l'eau a été redéfinie et devient la lutte pour la défense de l'accès aux territoires de pêche et pour l'obtention de droits de propriété officiels sur des espaces au sol dans des régions de pêche. La réunion a fixé aussi un nouvel objectif, à savoir que la fermeture de la pêche devrait s'appliquer non seulement aux poissons à forte valeur commerciale mais également à des espèces habituellement ciblées par les femmes, et qu'il importe donc de protéger. C'est là un objectif particulièrement important car les femmes pourraient ainsi, dans certains cas, bénéficier de l'indemnité prévue pour cause de fermeture de la pêche.

Lors de l'analyse des points forts et des perspectives d'avenir, on a fait remarquer que l'autonomie politique et financière de l'Articulation nationale par rapport au gouvernement est un facteur de solidité essentiel. Elle tire aussi sa force d'une plus grande maturité, d'une meilleure compréhension des enjeux politiques, du caractère démocratique de son fonctionnement et de ses prises de décision. Et il y a évidemment son engagement à défendre la vie et à construire la solidarité.

Pour faire avancer le combat des femmes, il existe donc aujourd'hui un groupe élargi de responsables représentant une part importante du Brésil. Il faut maintenant établir des alliances avec d'autres mouvements sociaux, de femmes et d'agriculteurs notamment. Il faut que cette nouvelle structure nationale continue la lutte « sans craindre d'être des femmes » comme cela est dit dans les chants, comme cela est évident dans l'action menée. ❖

Pour faire avancer le combat des femmes, il existe donc aujourd'hui un groupe élargi de responsables représentant une part importante du Brésil. Il faut maintenant établir des alliances avec d'autres mouvements sociaux, de femmes et d'agriculteurs notamment.

Derrière chaque bateau, il y a une femme, une famille, une communauté... !

AKTEA proteste contre l'absence de toute référence à la contribution des femmes dans le Livre Vert sur la réforme de la PCP

Résumé de la réponse d'AKTEA au Livre Vert sur la réforme de la PCP (http://ec.europa.eu/fisheries/reform/docs/aktea_fr.pdf)

Brian O' Riordan

(briano@scarlet.be),
Secrétaire du Bureau de l'ICSF à Bruxelles,

Cornelie Quist

(cornelie.quist@gmail.com), AKTEA,

Katia Frangoudes

(Katia.Frangoudes@univ-brest.fr),
AKTEA

Le Livre Vert sur la réforme de la Politique commune de la pêche (PCP) publié par la Commission européenne devrait-il contenir le mot *femmes* ? Oui, bien sûr, dit AKTEA, le réseau européen des organisations de femmes de la pêche et de l'aquaculture.

Selon le Traité européen, le principe d'égalité entre les hommes et les femmes doit être pris en compte dans l'ensemble des politiques européennes. L'absence de cet aspect dans le Livre Vert est donc une lacune criante. La contribution d'AKTEA à la consultation publique sur la réforme de la PCP rappelle que les organisations de femmes font malgré tout leur chemin dans les pêches européennes.

AKTEA note que les femmes font partie intégrante du secteur de la pêche et participent à sa gestion à tous les niveaux. Des groupements de femmes, des membres d'AKTEA ont fait sentir leur présence dans les Conseils consultatifs régionaux (CCR). Le réseau envisage également de participer au Comité Consultatif de la Pêche et de l'Aquaculture (CCPA). Il soutient aussi vigoureusement le droit pour les épouses ou partenaires des pêcheurs de pouvoir siéger dans les organisations professionnelles, à tous les niveaux de décision.

AKTEA dit que les femmes montrent un intérêt particulier pour la protection de l'environnement, la réduction de la pollution dans les rivières et les eaux côtières. Elles reconnaissent la nécessité d'œuvrer avec la communauté de pêche au sens large pour une bonne gestion des pêcheries. Les femmes participent de plus en plus aux activités de capture en mer, et elles sont également bien présentes sur le littoral comme ramasseuses de coquillages (*mariscadoras*), en Espagne notamment et au Portugal. D'après les statistiques, les femmes représentent 26,4% de l'emploi total de l'industrie des produits de la mer et 4,1% à bord des navires de pêche. Il n'y a toujours pas de données statistiques européennes ventilées par sexe en matière d'emploi, ce qui fait que l'apport des femmes reste sous-estimé, et même invisible.

Le Livre Vert sur la PCP fait certes référence à la pêche artisanale, aux entreprises petites et moyennes, mais il fait silence sur le rôle assumé par les femmes dans ces structures. Les entreprises de pêche familiales ne tiendraient pas le coup sans les femmes, mais le travail de ces dernières est rarement rémunéré ou signalé. Sur cet aspect, le statut de conjointe collaboratrice reconnu par la directive UE 86/613 a été un grand pas en avant, mais elle n'est pas uniformément appliquée dans toute l'Europe.

AKTEA est par ailleurs très critique à l'égard de la proposition de la Commission européenne en faveur d'un régime de droits individuels transférables pour la pêche industrielle. Une telle initiative irait à l'encontre des critères de la durabilité économique et environnementale. La priorité centrale doit être la stabilisation de l'économie de la petite pêche.

Dans un régime de droits ou quotas individuelstransférables, les activités spéculatives des grosses sociétés et d'intérêts étrangers au secteur de la pêche seraient préjudiciables à la pêche artisanale, déstabiliseraient les petites entreprises et seraient discriminatoires à l'égard des femmes. Même dans sa forme actuelle, le système des quotas en vigueur est discriminatoire envers les femmes, en particulier en cas de divorce ou de décès car leur contribution à l'activité de pêche sous quota ne sera pas reconnue, pas plus que leur demande à bénéficier des droits attachés au quota. C'est pourquoi AKTEA demande instamment à la Commission européenne de retenir le principe de la copropriété officielle du quota et de l'entreprise entre les époux ou partenaires.

AKTEA demande aussi à la Commission de procéder à une analyse de l'impact social du système de quotas individuels et de définir des indicateurs pour contribuer au suivi des changements sociaux au sein des communautés dus aux nouvelles réglementations de gestion des pêches.

Le rôle et la contribution des femmes sont des facteurs indispensables à la poursuite des activités de pêche, à la vie de l'entreprise, et aussi pour maintenir le tissu social et culturel qui assure la survie des communautés de pêche artisanale. Leur absence dans le Livre Vert sur la réforme de la PCP n'est tout simplement pas acceptable. ❖

Problèmes avec le climat

Les défis du réchauffement climatique et ce que les femmes peuvent entreprendre pour y faire face

Soledad Natalia M. Dalisay
(sol.dalisay@yahoo.com), Professeure associée au Département d'anthropologie, Université des Philippines, Coordinatrice du Bureau de lutte contre le harcèlement sexuel, UP Diliman

Quelles sont les répercussions du changement climatique sur les moyens d'existence des communautés de pêcheurs ? Comment les femmes font-elles face ? Quel secours attendre des initiatives gouvernementales ? Un groupe de 35 femmes s'est réuni du 9 au 11 mars de cette année pour répondre à ces questions pressantes à l'occasion d'un atelier national sur les femmes de la pêche et le changement climatique qui se tenait à Villa Alzhun Resort, Tagbilaran City, Bohol. C'était un groupe diversifié car il y avait là des représentants du milieu universitaire, d'organisations non gouvernementales et de l'Administration locale, et bien sûr des femmes leaders de la base (du monde de la pêche essentiellement) venues des trois principales îles du pays (Luzon, Visayas, Mindanao). Il y avait aussi six personnes arrivées de Thaïlande.

Au cours de cet atelier, les participantes ont pu échanger leurs expériences et écouter les exposés de personnes ressources invitées. Ces intervenants ont clairement indiqué que le changement climatique pourrait entraîner une élévation du niveau de la mer, déclencher des cyclones tropicaux et des typhons, des inondations, de la sécheresse, des ondes de tempête, des modifications de la pluviométrie,

une élévation des températures. Ce dernier aspect était déjà une réalité pour la plupart des participantes. Et les pêcheurs interrompaient leurs sorties en mer à cause de la canicule. Pour les femmes cela signifiait moins de poissons et l'obligation de trouver d'autres sources de revenus, d'où une moindre attention accordée aux enfants et aussi des tensions dans le ménage. L'exposition à la chaleur provoquait souvent des poussées d'hypertension, de toux, d'asthme. On observait une recrudescence de faits de violence au sein des familles et de la communauté.

Les exposés ont fait remarquer que les catastrophes touchent différemment les hommes et les femmes. Selon les statistiques, davantage de femmes meurent par noyade que les hommes. Les femmes, qui sont en charge de l'habitation, jouent un rôle essentiel pour réparer les dégâts mais elles sont rarement consultées quand on élabore des stratégies de réduction des risques. Celles-ci seraient sans doute bien plus efficaces si elles prenaient en compte les capacités des femmes à faire face et à sentir les risques.

Un certain nombre d'études de cas ont été présentées. Celle de Cavite, par exemple, indiquait que des inondations se produisaient dans des endroits où cela n'était jamais arrivé auparavant et que l'on enregistrait de plus en plus des conditions météorologiques extrêmes. Dans deux endroits de Cavite (Naic et Ternate), on observait une élévation du niveau de la mer et un blanchissement des coraux. Le calendrier classique du temps auquel se fiaient les pêcheurs ne peut plus servir car ce temps est devenu si imprévisible. Cavite a connu des chutes de pluies hors saison. À Sorsogon, on a enregistré de fréquents typhons, de fortes pluies persistantes, des inondations et une élévation du niveau de la mer.

Ces phénomènes provoquent une multitude de problèmes : périodes d'insécurité alimentaire, aggravation des tensions au sein de la famille et de la communauté, pertes de biens dans les typhons, chute des revenus à cause de captures plus réduites et de déplacements socio-économiques. Il s'ensuit que les gens s'enfoncent plus avant dans la pauvreté. Les épidémies deviennent fréquentes, ce qui accroît encore le fardeau des femmes, qui sont traditionnellement les soignantes de la famille.

Une autre étude a porté sur la région de Zambales où un très violent typhon a sévi en

SOLEDAD NATALIA M. DALISAY



Les participantes à cet atelier ont pu partager leurs expériences et proposer des stratégies pour faire face au changement climatique

2009, suivi par des inondations. La plupart des structures situées sur le front de mer ont été détruites. Des maisons, des routes, des champs ont été inondés. De l'eau salée est entrée dans les puits qui desservent la communauté, ce qui oblige les femmes à aller chercher de l'eau potable au loin.

Cet échange d'expériences a été bien utile pour aider les communautés à définir des stratégies appropriées et s'adapter aux phénomènes en cours. Les personnes qui étaient venues de Thaïlande ont constaté que les gens des Philippines avaient vécu des situations

très semblables aux leurs et qu'il y avait donc des leçons communes à en tirer. Parmi les stratégies évoquées pour lutter contre les changements climatiques, il y avait un certain nombre d'initiatives communautaires de gestion des ressources : préservation de la mangrove et reforestation, création de récifs coralliens artificiels, amélioration et diversification des moyens d'existence pour les femmes, formations. L'idéal serait une approche multisectorielle dans un partenariat entre organisations locales et établissements universitaires. ■

« Femmes de la côte, utilisez vos talents et votre esprit pour continuer à défendre notre cause ! Aujourd'hui les femmes ont bien pris conscience de leur situation. Nous ne sommes pas idiotes. Les femmes sont la lumière de leur famille, la lumière qui guide leur communauté. » - Conchita S. Masin

En 1997, lorsque Conchita S. Masin et d'autres membres de sa famille et de la communauté ont été chassés de leur logement, ils ont décidé qu'il fallait réagir. Ces personnes déplacées ont été aidées par un groupe de religieuses catholiques qui les a

la pêche étaient réglées par les hommes et pour les hommes. L'obtention d'un droit d'usage prioritaire par les femmes de la communauté dans une zone précise constituait donc un grand pas en avant. Cet endroit était pour elles, et elles étaient libres de l'exploiter et de le gérer à leur gré. Et elles se chargeaient de sa réhabilitation, de la reforestation, de sa protection. Mère Conching militait aussi de plus en plus pour obtenir une application complète du Code de la pêche, se faisant en chemin de nombreux ennemis dans la pêche commerciale.

Le chemin sur lequel Mère Conching avait décidé d'avancer n'était pas aisé. Elle faisait partie de l'association des femmes de la pêche de sa communauté, appelée *Agraryong Reporma Samahang kababaihan ng Pangisdaan*. Elle et les autres membres devaient sans cesse faire pression pour obtenir leurs droits. Les conflits avec des fonctionnaires locaux constituaient un obstacle de taille, mais Mère Conching faisait entendre sa voix, à tel point que son obstination et sa persévérance lui attira des menaces de mort. Ignorant la chose, elle continuait sans hésiter sa lutte pour le droit des femmes. Elle trouvait son inspiration et des soutiens au sein de sa communauté. Mère Conching dit qu'elle se sent au mieux quand elle rend service aux femmes de cette population. Et elle attribue une partie des succès obtenus au soutien indéfectible qu'elle reçoit de son mari, dont elle dit qu'il est « un don du ciel ». Entre eux, cela n'a pas toujours été une mer tranquille : leurs relations ont connu du gros temps lorsque Conchita se lançait dans le mouvement des femmes. Puis les choses se sont arrangées et maintenant son mari est son plus sûr allié.

L'Aire protégée des femmes que Conchita et ses compagnes ont peiné à mettre en place est devenue un modèle pour les communautés côtières à travers le monde. Il exprime un message simple mais puissant : « Oui, les femmes aussi peuvent ! »

PROFIL

Conchita S. Masin

Mère Conching, comme on l'appelle, a reçu une distinction nationale en 2007 pour services exemplaires rendus au mouvement des femmes

Soledad Natalia M. Dalisay
(sol.dalisay@yahoo.com),
Professeure associée
au Département
d'anthropologie,
Université des
Philippines,
Coordinatrice du
Bureau de lutte contre
le harcèlement sexuel,
UP Diliman

abritées, et surtout leur a conseillé de se défendre, de contester leur éviction. Cet événement allait devenir un véritable tournant dans leur vie. Conchita prit la tête de cette défense, organisant les femmes du littoral, arrivant progressivement aux premiers rangs du mouvement des femmes aux Philippines. Son engagement a été officiellement reconnu en 2007 lorsqu'elle a reçu une distinction nationale pour services rendus exemplaires. Et la population et les gens qui la connaissaient bien lui accordaient un autre titre honorifique : Mère Conching.

L'un des résultats les plus significatifs de Mère Conching à ce jour a été la création d'une Aire gérée par les femmes dans la zone de pêche de sa communauté, située dans la municipalité de Governor Generoso, province du Davao oriental. Auparavant, les femmes de sa communauté restaient en retrait, se contentaient d'un rôle d'appui, sans jamais prendre part aux décisions. Les affaires de

Regarder en arrière, regarder en avant

Les femmes débattent de leurs problèmes et des options dans la pêche artisanale du Canada

Coastal Learning Communities Network. Ce réseau cherche à rapprocher les communautés des côtes Atlantique, Arctique et Pacifique et préconise le recours à des modèles autochtones pour la gestion des ressources naturelles.

Le 30 mars 2010, huit femmes des côtes Atlantique et Pacifique se retrouvaient dans un cercle d'apprentissage pour discuter du rôle des femmes dans les pêches canadiennes. Dans le groupe, il y avait des femmes autochtones et non autochtones, chacune avec sa propre expérience en matière d'organisation et de recherche dans le secteur de la pêche. Séparées par des centaines et même des milliers de kilomètres, elles ont composé un numéro de téléphone sans frais et formé un cercle virtuel. La personne qui s'exprimait passait ensuite une plume à la suivante pour qu'elle s'exprime à son tour.

La séance a commencé par une prière :

« Regardons dans les quatre directions et rendons grâce dans toutes ces directions. Rendons grâce aux quatre éléments, et aux paysages, aux montagnes, aux rivières et à tous les rochers, ces rochers Grand-père. Et remercions le vent, la puissance, le ciel et les étoiles. Et pensons à toutes ces personnes plantes qui nous ont précédés... à tous les êtres à quatre pattes, ou qui ont des ailes et des nageoires. Remercions tous nos ancêtres, tous les gens de la terre... toutes les vies, les leçons qu'elles ont apprises et transmises pour que nous soyons ici ensemble aujourd'hui. Remercions notre famille et nos amis qui ont aussi fait que nous soyons ici aujourd'hui ensemble. Remercions-nous

mutuellement pour avoir pris le temps d'être ensemble, de faire partie de ce cercle et de pouvoir entendre de bonnes choses, dire de bonnes choses, sentir de bonnes choses aujourd'hui. »

Le premier thème débattu a été le travail et les défis des femmes de la pêche au Canada. Toutes les participantes convenaient que les femmes regardent plus loin que la pêche et pensent aussi au bien-être et à la stabilité de la communauté, à la sécurité alimentaire, au confort de la famille et des enfants. Mais l'une des grandes préoccupations est la perte de permis de pêche commerciale chez les autochtones et non autochtones du fait de la privatisation des ressources halieutiques. Par exemple, dans l'Île de Vancouver sur la côte Pacifique, des communautés et des familles autochtones ont longtemps vécu de la pêche aux coquillages (clams notamment). Hommes, femmes, enfants et anciens travaillent ensemble. Le travail des femmes est particulièrement intense : elles récoltent, sèchent, transforment et vendent la production. Elles se rendent compte cependant qu'à défaut de permis commercial elles ne peuvent plus officiellement vendre leurs denrées. Leur mode de vie est donc maintenant menacé.

Sur la côte Atlantique, les gens de la pêche sont confrontés à des problèmes semblables. En 1999, la Cour Suprême du Canada prenait une décision historique (l'Arrêt Marshall) qui accordait aux peuples autochtones le droit de pratiquer une pêche commerciale. Malheureusement ce droit est en train de se diluer du fait des politiques de pêche actuelles fondées sur des mécanismes de marché. L'Arrêt Sparrow de 1990 affirmait le droit de tous les peuples autochtones à pratiquer la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles mais n'autorisait pas la vente de poissons récoltés dans ce cadre traditionnel. La pêche ne représente donc qu'un intérêt limité pour l'économie locale de ces populations, et le déclin des captures est peut-être aussi lié à la détérioration de la santé de ces gens.

À cause de ces problèmes, les femmes sont sous pression. Si le mari possède un permis, la femme doit aussi aller en mer car ça coûte cher d'embaucher un aide. Cela vient s'ajouter à ses tâches domestiques habituelles et à l'appui qu'elle apporte par ailleurs aux activités de pêche, pour la comptabilité notamment. Dans certaines communautés, il n'y a plus de jeunes femmes car elles sont toutes parties

ICSF



Il y a une dizaine d'années, on était plus ouvert à l'idée d'une participation des femmes aux organismes de la pêche ; et elles créaient alors leurs propres structures

à la recherche d'un emploi. Avec la montée des situations de stress, on constate une augmentation de la violence au sein des familles. Les participantes ont estimé que les femmes devraient pouvoir disposer d'endroits sûrs pour discuter de leurs difficultés.

Au cours du débat, il a été question à plusieurs reprises de la perte de permis du fait de la privatisation. À cause de ce processus, il faut passer par des mécanismes de marché pour accéder à la ressource, et ça coûte très cher. Il faut ajouter à cela des sites de débarquement et des quais privés, des plages à coquillages privés aussi. C'est là l'un des nombreux changements provoqués par des politiques de mondialisation qui font passer le profit avant le bien-être social.

On est ensuite passé au thème suivant, à savoir le rôle des femmes dans les prises de décision. Par rapport à un passé pas si lointain, les femmes se font moins entendre dans le secteur de la pêche. Il y a une dizaine d'années, on était plus ouvert à l'idée d'une participation des femmes aux organismes de la pêche ; et elles créaient alors leurs propres structures. Les choses sont très différentes aujourd'hui. Comme les hommes sentent que la situation leur échappe dans la pêche artisanale, ils n'ont pas tellement envie de lâcher le peu de pouvoir qui leur reste au sein de leurs organisations. Dans le cadre familial cependant, les femmes continuent d'être consultées par le mari. Les femmes peuvent avoir leur mot à dire à la maison mais pas du tout dans les structures professionnelles. Et on peut constater cela aussi bien dans les communautés autochtones que non autochtones. Pour ce qui est de la mobilisation des femmes, cette situation constitue un sérieux problème.

Et il faut compter aussi avec l'aquaculture industrielle. Cette activité tournée vers l'exportation est en train de déloger les pêcheurs traditionnels et, comme les politiques de pêche s'alignent étroitement sur les marchés internationaux, elle menace aussi leur sécurité alimentaire. À cause de l'industrialisation de la pêche, les communautés ont du mal à adapter leurs petites opérations pour faire face aux défis supplémentaires que pose le réchauffement climatique. Les gestionnaires des pêches ne tiennent pas compte des savoirs locaux et traditionnels, et l'on utilise de plus en plus des méthodes de capture intensives, et l'on génère davantage de pollution. Tous ces facteurs font qu'il n'est pas facile de s'adapter.

Les perspectives d'avenir pour ce secteur apparaissent sombres et il y a un sentiment de désespoir. Mais les participantes ont conclu qu'il fallait continuer à organiser ces cercles d'apprentissage afin de définir des stratégies alternatives et de relancer la participation des femmes malgré le contexte actuel.

Au terme de ce débat, la prière suivante a été récitée :

« Disons merci pour notre participation à ce cercle aujourd'hui. Il y a beaucoup de problèmes et beaucoup de choses décourageantes. Mais je pense qu'il reste de l'espoir malgré tout et, comme il a été dit tout à l'heure, *il est encore temps*. Je ne sais pas pourquoi mais j'ai l'impression qu'il y a de la force quand les femmes se réunissent et essaient d'améliorer les choses dans l'avenir. Je crois que cela vient de nos responsabilités à l'égard des générations futures. Je suis donc très contente d'avoir participé à ce cercle. » ❧

Risques et incertitudes

Ses pêcheries sont devenues une industrie d'exportation lucrative, mais les pauvres (surtout les femmes) qui transforment le poisson bon marché pour la consommation locale subissent les conséquences

Modesta Medard
(modesta_medard@
yahoo.co.uk ;
Modesta.Medard@
wur.nl) prépare
actuellement un
doctorat à l'Université
de Wageningen aux
Pays-Bas

Le Lac Victoria, dont les eaux sont partagées entre le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, est le lieu des plus grandes pêcheries intérieures de l'Afrique. Ses espèces les plus importantes sont la perche du Nil, le *dagaa* et le tilapia. Au cours des deux dernières décennies, le lac a subi une pression croissante et les stocks ont décliné depuis le sommet de la production enregistré au début des années 1990. Mais il reste une forte demande pour la perche du Nil

en Europe, en Amérique et en Asie et pour le *dagaa* sur les marchés régionaux et intérieurs. Les pêcheries du Lac Victoria ont subi une transformation complète. Dans les années 1980, il s'agissait d'une pêche de subsistance locale ; c'est maintenant la filière de la perche du Nil tournée vers l'extérieur qui prédomine. La part du *dagaa* dans la production annuelle totale, qui était négligeable en 1968, représentait 60 % en 2007. En termes de biomasse totale, c'est lui qui occupe maintenant la première place avec son 0,79 million de tonnes. L'une des raisons de sa montée en force est le fait que l'espèce a attiré des investissements après que la perche du Nil eut été associée à des pratiques de vol et de piraterie. Le *dagaa* se pêche habituellement



Sur l'île de Kome en Tanzanie, du *dagaa* séché est prêt à être emballé et expédié au marché

de nuit au cours du cycle lunaire qui dure de 18 à 21 jours. Les bateaux utilisent des sennes adaptées et des lampes à pression dont la lumière attire le poisson. Le *dagaa* fait l'objet d'une pêche intensive et les réseaux sociaux sont mis à contribution. Les propriétaires d'embarcations (appelés *tajiri*) sont obligés de vendre leur production à des acheteurs locaux et à des exportateurs régionaux, qui parfois leur accordent une aide financière et en matériel.

On note que presque toutes les personnes qui participent au prélèvement et à la commercialisation des espèces de bonne valeur marchande sont des hommes. Les femmes ont des activités à la marge, achetant les perches sous-calibrées qui ne sont pas prises par les ateliers de filetage, déchargeant le *dagaa* des bateaux, le faisant sécher au soleil. Le plus souvent ce sont elles aussi qui achètent, pour la petite clientèle locale, le *dagaa* ou des juvéniles pris par des pêcheurs non autorisés ou des opérateurs de sennes de plage.

La mondialisation a transformé la demande intérieure sur le poisson, notamment le *dagaa*. Les pauvres, qui forment la majorité de la population autour du lac, se rabattent sur des espèces bon marché comme le *dagaa* qui n'est guère coté sur le marché international. Une étude réalisée par l'auteure a fait apparaître que la plupart des gens pauvres dans les communautés de pêcheurs et d'agriculteurs consomment du *dagaa*, qui est leur principale source de protéines de poisson. Une bonne partie de cette espèce est consommée au Kenya et en Tanzanie, moins en Ouganda. Étant donné la demande croissante pour ce poisson sur les marchés locaux et régionaux, la qualité et la sécurité deviennent des aspects importants.

Mais il est associé à des méthodes de manutention et de transformation qui laissent

à désirer, ce qui occasionne des pertes quantitatives et fait chuter sa valeur tant financière que nutritionnelle. On n'utilise jamais de la glace, et tout au long de la filière, de la source au consommateur, le manque d'hygiène est évident. La principale méthode de transformation est le séchage au soleil, d'habitude sur le sable. L'énergie lumineuse catalyse les réactions d'oxydation dans le poisson, diminuant ainsi la valeur nutritionnelle des protéines, lipides et vitamines. Les animaux domestiques et les oiseaux marchent souvent sur ce poisson en train de sécher et s'en nourrissent. Pendant la saison des pluies, la pourriture s'en mêle et provoque de grosses pertes. On estime que jusqu'à 60 % peut être gâté à cause de l'humidité, et il est très probable qu'il y ait également de la pollution par les eaux de pluie ou de rivières.

Quelle est la situation des femmes qui préparent ce poisson pour les marchés locaux ? Dans quelles conditions travaillent-elles, vivent-elles ? Pour le savoir, allons rencontrer Pendo Mwanameka (30 ans) et Faidoo Kabika (31 ans) qui déchargent et transforment le *dagaa* sur l'île de Kome, district de Sengerema, région de Mwanza. Elles disent que l'emploi de déchargeuse et sécheuse de *dagaa* c'est *real business*, pas facile à obtenir. Pour y parvenir, il faut d'abord obtenir un *numéro* en parlant à un *mjeshi* (membre d'équipage) sur un bateau qui fait cette pêche. On a ce numéro en lui donnant de l'argent, et il devient votre garant et votre point d'entrée dans le système, déclare Faidoo Kabika. Le mot *mjeshi* vient du swahili *jeshi* qui signifie armée, ce qui suggère la nature pénible de la fonction.

Comme les équipages changent fréquemment, il arrive parfois que les femmes traitent non pas avec un *mjeshi* mais avec le propriétaire de l'embarcation. Dans les années 1990, un seul bateau pouvait donner du travail à quatre femmes, mais aujourd'hui un bateau emploie généralement une seule femme. Dans les gros camps de pêche, il y a parfois deux femmes pour un bateau. Dans les bons jours, quand la pêche a été bonne et pour terminer le travail, ces femmes embauchent à leur tour d'autres femmes pour un salaire journalier de 1 000 à 15 000 shillings locaux (0,7-1 dollar US). Les opérations peuvent prendre jusqu'à douze heures.

Au début de la campagne de pêche du cycle lunaire, les femmes parviennent à avoir un peu de sommeil la nuit, mais vers la fin ce n'est plus possible. Pendo Mwanameka dit : « C'est une période à risque car des ivrognes, des tireurs de senne de plage, des colporteurs à bicyclette ou à pied sont tous en mouvement pour trouver du poisson auprès d'opérateurs illégaux. »

Transformer le *dagaa* c'est un travail pénible. Il faut le retourner pendant plus de huit heures sous le soleil ardent ou par temps de pluie, en

chassant oiseaux, chiens, chèvres, vaches. Malgré ces rudes conditions, les femmes affirment que c'est mieux que rien et que leur expérience leur permet de trouver du travail sur deux ou trois bateaux à la fois. Pendo Mwanameka continue : « Ce travail est important pour moi. Grâce à ça, j'ai pu acheter deux parcelles et j'ai mis de côté quelques sous pour me lancer dans une affaire plus tard. » Faidoo Kabika parle d'autres possibilités : « Tous les jours, on a gratuitement des *dagaa* pour la maison. Parfois nous vendons une partie à des pêcheurs qui ont besoin d'appâts (les palangriers). On peut avoir jusqu'à 2 000 shillings (1,4 dollar US). Au marché local, on peut aussi échanger ce poisson contre des tomates, des oignons, des pommes de terres, des fruits, du bois de feu, ou du tilapia ou d'autres petits poissons (*haplochromines*).

Le salaire consiste en une part du volume de *dagaa* séché, soit un seau pour 18 seaux. Mais tout n'est pas bénéfique... Elle doit déboursier 18 000 shillings (12,1 dollars US) pour obtenir son numéro à chaque cycle lunaire, somme qui sera répartie ainsi : 10 000 shillings (6,7 dollars US) à partager entre les quatre membres d'équipage et 8 000 shillings pour frais de nourriture au camp. La part de poisson séché de la femme se vend en même temps que la production du bateau, au marché selon le système *bora* (= meilleur en swahili) ou bien sur la plage selon le système frais en moins. Dans le premier cas le propriétaire paie tous les frais de nourriture, dans le second ils sont répartis entre le propriétaire et la femme. Dans les deux cas, le propriétaire calcule habituellement la valeur de la part de la femme sur la moitié du prix du marché.

Il devient de plus en plus difficile d'obtenir un numéro sur un bateau à cause de l'afflux de nouvelles femmes (jeunes, divorcées, veuves, mères célibataires). Les tarifs ont donc augmenté : 4 000 à 5 000 shillings (2,7-3,4 dollars US) en 2002-2004 et 8 000-10 000 shillings (5,4-6,7 dollars US) en 2008-2009. Il est par ailleurs impossible d'avoir un numéro sans offrir en plus des faveurs sexuelles.

Comme dit Pendo Mwanameka, *Lazima uombwe uroda*, ce qui signifie qu'on doit être disposée à avoir une relation sexuelle. Mandevu, président d'une BMU (Unité de gestion de plage) à Ntama, confirme que les transformatrices de *dagaa* ont des partenaires multiples : « C'est à cause de la nature de leur travail. Partout où elles vont, elles sont forcées d'avoir des relations sexuelles ».

Les femmes de *tajiris* et de *mjeshi* font-elles aussi ce travail ? « Jamais ! s'exclament Pendo Mwanameka et Faidoo Kabika. Leurs hommes savent très bien que d'autres hommes feraient à leurs femmes ce qu'eux-mêmes nous font. Comme on dit en swahili, *muosha huoshwa* (l'idée étant que ce qu'on fait aux autres peut bien nous arriver un jour). »

Ce système de transactions sexuelles signifie que les femmes les plus âgées sont évincées de ce travail. Citons à nouveau Pendo Mwanameka : « Je sais bien qu'en prenant de l'âge, je ne pourrais pas concurrencer les jeunes femmes. Et en plus, je n'aurai plus l'énergie ni la force. J'ai intérêt à travailler pour le moment, à me priver et à économiser pour l'avenir. »

La plupart des femmes qui sont dans cette filière du *dagaa* ont de multiples partenaires, mais un petit nombre ont une relation dans la durée et constituent ce qu'on appelle une *nyumba ndogo* (c'est-à-dire une maisonnette). Mais le plus souvent, toutes ces relations restent fragiles et temporaires. Quand arrive la *giza ijayo* (à la fin du cycle lunaire), arrivent aussi un grand nombre de serveuses de bars, d'employées d'hôtels ou de guest-houses et de personnes errantes disposées à effectuer des prestations sexuelles. Les tarifs peuvent grimper à 20 000 shillings (13,5 dollars US) pour une journée ou une nuit.

Les femmes disent qu'il n'est pas du tout facile d'élever des enfants quand on est mère célibataire. Ils ratent souvent l'école et finissent par atterrir dans les emplois temporaires et fragiles. « Ici, on ne peut rien prévoir, dit Faidoo Kabika. Nos vies sont pleines de risques et d'incertitudes. »

Entretien avec Bondo Nagaratnam et Chokka Bhulokamma, vendeuses de poisson séché au marché de nuit hebdomadaire de Nakkapalli, Andhra Pradesh, Inde

Dharmesh Shah,
(deshah@gmail.com),
Consultante pour l'ICSF

Pourquoi ce marché de nuit ?

Parce que les femmes viennent de loin. C'est déjà la soirée ou même la nuit quand elles arrivent ; et la vente commence après ça.

Qu'est-ce qu'il faudrait améliorer dans le marché ?

Les entrepôts prévus pour les transformatrices sont utilisés par les grossistes. Nous avons besoin d'un endroit pour stocker nos denrées, surtout quand c'est la saison des pluies.

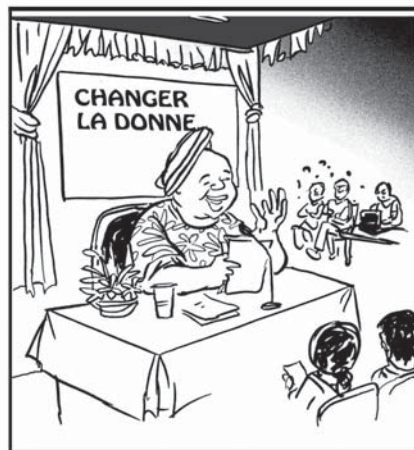
Quels sont vos principaux frais ?

En plus des dépenses de transformation, nous payons 5 roupies (0,1 dollar US) pour le déchargement, 25 R (0,5 dollar US) de taxe de marché par gros sac et 40-50 R (0,8-1,07 dollar US) par panier pour le transport, plus l'achat hebdomadaire de paniers en bambou, à 70 R (1,5 dollar US) par pièce.

Avez-vous des problèmes de harcèlement ?

La plupart des femmes se déplacent en groupe dans une camionnette louée au village. Le marché est un endroit sûr : on ne subit pas de harcèlement. »

MAMA YEMAYA



... intervient !!

DOCUMENT

Perspective de genre dans la CBCRM

Une analyse des expériences et meilleures pratiques des partenaires d'Oxfam Novib en Asie du Sud-Est et d'autres intervenants ailleurs dans le monde

Rapport de Cornelia Quist, Leonore Poloton-De la Cruz et Collectif international d'appui à la pêche artisanale (ICSF), décembre 2008

Ce rapport fournit des informations sur les façons d'intégrer les questions d'égalité entre hommes et femmes aux programmes de gestion communautaire des ressources côtières (CBCRM) en Asie du Sud-Est à partir d'un recensement des publications disponibles et de la pratique de diverses organisations impliquées dans cette région. Il procède à une analyse des relations de genre dans les populations concernées et des principaux problèmes qu'elles génèrent dans ce domaine. Il décrit diverses stratégies et expériences qui ont permis de mieux tenir compte de ces aspects dans des démarches et des actions portant sur la gestion des ressources côtières.


Il souligne les difficultés qui mettent en danger la durabilité des ressources halieutiques et les moyens d'existence des communautés de pêcheurs : pression croissante sur la ressource et les habitats, surpêche, libéralisation du commerce, aquaculture axée sur l'exportation... Sur les côtes, on trouve aussi souvent une grande pauvreté, causée par une répartition inéquitable de l'accès à la ressource, l'indifférence des pouvoirs publics face à la situation de la pêche artisanale, l'absence de mesures efficaces en matière de gestion de la ressource et de gouvernance.

Dans ce contexte, même dans les milieux gouvernementaux, on prend cependant progressivement conscience des limites des systèmes de gestion centralisés et de l'intérêt des processus de cogestion et de décentralisation, en particulier de la gestion communautaire des ressources côtières (CBCRM). Cette démarche, lancée d'abord aux Philippines, a maintenant été mise en œuvre dans d'autres pays de la région : Vietnam, Cambodge, Indonésie... Dans ces différentes situations, des facteurs sociaux, politiques et culturels viennent influencer la façon dont la CBCRM est appliquée localement.

En général, les pays de la région semblent vouloir s'engager, à des degrés divers, dans des

processus de cogestion et de décentralisation. Certains ont adopté des mesures visant à établir un cadre juridique et politique favorable à de tels processus. Il existe certes des réalisations concrètes, des exemples de réussite, mais qui restent essentiellement confinés dans le cadre de projets pilotes soutenus par des donateurs. Dans cette région, la cogestion n'est pas encore bien ancrée dans les politiques nationales ; la plupart des projets sont soutenus par les financements de donateurs plutôt que directement par les budgets publics.

Le rapport insiste aussi sur la nécessité de promouvoir d'authentiques processus de cogestion et de CBCRM. Et il y a beaucoup à apprendre des efforts déployés par diverses organisations de la région et d'ailleurs en vue d'intégrer les préoccupations de genre dans les programmes de gestion des ressources côtières. En matière d'intégration de cette problématique au niveau organisationnel et des programmes, un certain nombre de *meilleures pratiques* et de leçons importantes sont citées. L'analyse de l'expérience acquise a fait ressortir des aspects qui méritent plus ample réflexion : déterminer plus clairement la valeur de l'apport des femmes aux communautés de pêcheurs et au secteur de la pêche en général, y compris en tenant compte de leur travail de reproduction sociale, affiner la signification de *gender mainstreaming* (prise en compte générale des inégalités sociales entre hommes et femmes/ approche intégrée de l'égalité hommes-femmes) dans un contexte de gestion communautaire des ressources côtières (CBCRM), cela afin de mieux répondre aux besoins pratiques et stratégiques des femmes, grâce notamment à la participation aux prises de décisions, à l'affirmation de leurs droits de propriété ou d'usage sur les ressources côtières et autres, et aussi améliorer les profits économiques directs des femmes et leur accès aux ressources économiques et autres, les protéger contre la violence et la discrimination, faire évoluer les relations hommes-femmes dans les structures gouvernementales et communautaires, investir dans la formation pour les individus et pour les institutions.

Le rapport complet peut être téléchargé à partir de <http://wif.icsf.net> (sous Bibliography et le thème Women and Resources Management). 



PUBLIÉ PAR
Chandrika Sharma pour
Collectif international d'appui
aux travailleurs de la pêche

27 College Road
Chennai 600 006, Inde
tél: (91) 44 2827 5303
fax: (91) 44 2825 4457
courriel: icsf@icsf.net
site Internet: www.icsf.net

PRÉPARÉ PAR
Nilanjana Biswas
TRADUCTION
Gildas Le Bihan
ILLUSTRATIONS DE
Sandesh
(sandeshcartoonist@gmail.com)
MISE EN PAGE
P. Sivasakthivel
IMPRIMÉ PAR
Nagaraj & Company Pvt. Ltd.,
Chennai

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et

pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.